

## **Loïc CHESNAIS GIRARD**

COP : **Sortie des pesticides en 2040, avant si possible ; sortie du soja ; assumer la transition hydro-écologique**

J'ai l'honneur d'avoir voté la volonté d'en sortir, même si le délai peut paraître trop long. Mais on peut le gagner plus rapidement que 2040 avec trois piliers :

**1- Les MAEC** : 5000 agriculteurs aujourd'hui. En polyculture élevage : il faut passer du schéma soja / maïs / ammonitrate / gas-oil à prairie en herbe / vaches à l'herbe / Non-labour.

Indicateur de ce progrès : on a gagné 6000 ha de prairies sur les 4-5 dernières années.

**2- Accompagner la transition agroécologique et vers le bio** : nous avons maintenu les aides quand l'Etat s'est retiré ; jusqu'en 2022.

la surface en bio a doublé en 10 ans (8-9%).

**3- contrats de progrès** : contractualisation globale avec les grands groupes en Bretagne avec qui je pense, il faut travailler.

Demande d'avoir un regard global sur l'entreprise et non seulement sur la machine qu'on finance.

Rapport annuel validé par un expert extérieur sur les points suivants : l'eau, l'énergie, les déchets, les pesticides, les médicaments.

- **Soja et plan protéines** : sortir d'une économie linéaire (j'importe aliments, élève les animaux, exporte la viande) pour retrouver une économie circulaire en associant 3 régions : Bretagne, Pays de Loire, Centre et Aquitaine  
Aller vers le soja propre (sans OGM, sans déforestation)
- **PAC** : la régionaliser, mais seule la Conf soutient cette régionalisation ; le combat est perdu.
- Obtenir des **MAEC** système et non surfaciques. Négociation en cours.
- Plafonnement des aides à l'actif pour enrayer l'agrandissement des fermes et aider le maraîchage, mais c'est perdu jusqu'en 2027.  
Continuer à se battre pour l'élaboration de la PAC en 2027
- **Lycées agricoles** : mettre en place des modules de formation régionalisés (qui aujourd'hui relèvent de l'Etat) sur les bonnes pratiques, la transition écologique
- **Foncier** : arrêt de la consommation des terres agricoles d'ici 2040 et que l'Etat nous transfère des compétences.

Questions :

- **Arrêt du glyphosate** ? sur beaucoup d'exploitations, on peut accélérer l'arrêt, mais je ne peux pas vous donner une date ; sur les **ports**, j'ai annoncé l'arrêt en 2023 parce que c'est moi qui décide ; pour les agriculteurs, il faut mettre en place des plans méthodiques, que l'Europe et les états membres assument leurs responsabilités, que l'on nous donne les moyens pour agir et qu'on puisse accompagner les transformations nécessaires.
- Si j'avais eu la **PAC** régionalisée, j'aurais eu à gérer au lieu de 60 M€, 600 M€ et là, on peut négocier des choses avec la FRSEA qu'on ne peut pas avec la FNSEA.
- En 2020, pas de pertes d'un km de haies ! diminution de 30% de surfaces de poulaillers ; 3 millions de m2 de poulaillers perdus en Bretagne, que je ne veux pas regagner.
- Terre de Sources ?????
- **Maïs sous bâches plastiques** ? les voir dans nos champs, relève d'un autre temps, dépassé et ringard sur lequel il va falloir qu'on agisse.
- **Plan protéines, soja, PAC** ? nous avons écrit nos positions à l'Etat, aux structures européennes ; j'ai présidé Agri-régions qui a fait à la commission et au Parlement européen, des propositions concernant l'autonomie et la souveraineté alimentaire européenne, la régionalisation et le verdissement de la PAC ; mais la Commission européenne et le parlement européen ne reconnaissent que les Etats membres ; je siège au Comité des régions qui peut émettre un avis ; je me suis exprimé pour dire que l'agriculture bretonne voulait rester une agriculture familiale à taille humaine ; avec notre modèle polyculture – élevage à taille raisonnée, on est une des régions qui peut sortir le plus vite du glyphosate par rapport à des régions de grande culture.
- **Méthanisation** ? dans les 6 premiers mois du mandat, nous organiserons un débat sur ce qu'est la bonne et la mauvaise métha ; je ne condamne pas la métha.  
La métha où on fait de la culture de maïs, voire on arrête l'élevage et on passe l'exploitation en culture pour le méthaniseur, bien entendu que c'est non !
- **Contrats de progrès** ? faire un audit extérieur par exemple sur le carbone ; s'il y a sortie des clous, il y a remboursement des aides ; c'est puissant en moyen de transformation du modèle.

- Mon ambition est de sortir des pesticides de synthèse, pas de protéger les riverains du champ d'à côté ; c'est un engagement de chaque instant depuis la recherche jusqu'aux champs et aux pratiques agricoles. **Mais je suis démuni devant vous là au moment où je vous vois.**
- Rapport sur les **algues vertes** qui doit sortir fin juin : Je suis impatient qu'il sorte ! si on se fait épingler par la Commission européenne, tant mieux, elle est là pour ça ! il faut donner des moyens aux territoires pour que, quand les citoyens nous interpellent, nous ayons les moyens d'agir ; Il faut une politique foncière, la capacité de contractualiser avec le monde agricole, et les reculs que l'on va avoir sur la régionalisation de la PAC ne vont pas dans le bon sens.

Stratégie 2nd tour : je ne veux pas céder sur mon projet ni sur les gens qui m'accompagnent ; objectif : être en tête

## Olivier ALLAIN

Je vous félicite parce que les politiques publiques, les réglementations n'évoluent que quand il y a des lanceurs d'alerte.

Présentation de sa ferme.

- MAEC système : il oblige à réduire pesticides et engrais azotés ; 5850 agriculteurs sur 28000 engagés dans ces MAEC avec un contrat de 5 ans ; Bretagne est la seule région de l'Europe à avoir mis autant de moyens.
- Récupérer le premier pilier de la PAC (c'est perdu !)
- Hostile à la méthanisation : j'ai réduit les aides puis ai demandé de les arrêter ; ce n'est pas une bonne solution
- **Sortie des pesticides : entre 2035 et 2040, si on a des moyens de politique publique**
- Moyen d'y parvenir : contrats et conditionnalité : Imposer de planter 100 ou 200 m de haies à l'hectare.
- Politique foncière pour éviter l'agrandissement des grosses exploitations ? S. LE FOLL a tenté de faire quelque chose sans succès ; pour réussir cet objectif, il y a 2 choses : le levier de l'aide publique et de la PAC est déterminant ; le contrôle des structures. Mais celui-ci est dévoyé : en effet dès que vous agrandissez de façon considérable la ferme, vous cherchez des systèmes simples maïs – blé, vous ne cherchez pas la valeur ajoutée à l'hectare, mais vous vous rattrapez sur les volumes donc sur le montant des aides. Notre projet est de plafonner les aides publiques entre 20 et 30 000 € par actif exploitant.
- Protéines : Il suffirait qu'à l'échelle française, il y ait une modification de 8% de l'assolement (moins de maïs, blé orge... remplacés par du pois, féverolle lupin...), pour qu'on soit autonome à l'échelle française. Il faut une volonté politique et être un peu coercitif.
- Alimentation bio au lycée : la Région pourrait être très coercitive et pourquoi pas 100 %.
- Stratégie au second tour : si risque FN, nous prendrons nos responsabilités ; sinon nous irons jusqu'au bout.

## Daniel CUEFF :

Retrace la démarche et la lutte qu'il a conduite à Langouet : arrêté pris par 113 communes dont des communes qui n'ont pas d'agriculture.

Nous mettons en cause les produits et pas les agriculteurs.

- Agriculture : mettre en place des politiques incitatives et non coercitives puisque la Région n'a aucun pouvoir législatif
- Pour se démarquer de la politique actuelle du « en même temps », créer un cap par la mise en place d'un **indicateur breton de prospérité durable** qui vise à n'avoir aucun impact négatif sur l'environnement, la santé, l'emploi ; un travail est en cours avec des économistes de l'université Rennes 1, agriculteurs, chefs d'entreprises, contact avec ministre irlandais du développement durable.  
Ce sera le seul cap pour la Région Bretagne : toutes les décisions seront examinées en fonction de cet indicateur ; il indique une direction ; ce qui compte c'est le chemin ; le retrait des pesticides sera un des éléments indicateurs du succès de cette politique.  
Il faut agir sur leur retrait, **le + vite, très vite, ne pas attendre 40 ans** ; c'est un des leviers de métamorphose de l'agriculture bretonne. Les aides de la région seront convergentes vers cet objectif uniquement.
- Les résistances à cette évolution peuvent tomber si on met en avant la notion de **fraternité**. Travailler sur des modes de faire plus fraternels, moins clivants.
- Suppression des appels à projet de la Région qui sont une gestion du haut vers le bas.
- Gestion des ports relève de la compétence de la Région Bretagne ; je ne veux pas financer Bolsonaro ; nous arrêterons les importations de soja OGM et prendrons en charge pendant 3 ans les conséquences de cette décision (chômage et formation professionnelle pour reconversion des dockers).
- Foncier : la Région soutiendra les communes ou communauté de communes qui veulent acquérir du foncier au nom de la collectivité et donner ces terres par exemple à *Terre de Lien*.  
Toujours trouver des solutions qui font avancer ; c'est notre société qui a mis les agriculteurs dans cette situation, donc on doit les aider fraternellement : mais on ne changera pas notre objectif : sortir des pesticides.

- Prendre le problème de la sortie des pesticides sous l'axe de la santé.  
Développer une médecine de prévention y compris dans le milieu agricole (université citoyenneté-santé en préfiguration à Brest)
- Organisation des services de la Région : débat en cours sur la fusion du service Environnement qui serait dominant, avec le service Agriculture.  
L'écologie doit être transversale dans tous les services et non mise dans un coin.
- Au second tour, je ne ferai alliance avec aucun parti politique ; avec + de 10% (j'espère), nous allons peser au 3<sup>ème</sup> tour sur le choix du président et la question des pesticides sera centrale.

## **Claire DESMARES POIRRIER**

C'est un combat qui me touche personnellement ; je connais intimement les conséquences sur la santé.

En tant qu'agricultrice bio, je sais ce que ça veut dire de ne pas utiliser de pesticides, combien d'heures que j'ai passé à genoux à désherber.

On a besoin de changement institutionnel ; ne plus voir des millions d'euros qui partent à des modèles dont on connaît les conséquences. Il nous reste une étape : que le modèle que vous avez initié gagne ; aujourd'hui, c'est un enjeu de bascule.

En tant qu'écologiste, on va chercher la présidence de la Région Bretagne ; notre sincérité n'est pas remise en cause et nous sommes crédibles.

Pour faire ce virage, cette transition du modèle agricole breton :

- sortir du « en même temps », très cher à la majorité actuelle ; **pas d'argent public pour des modèles qui n'ont pas vocation à construire l'agriculture de demain en Bretagne** ; on ne donne plus d'argent pour des gros méthaneurs, pour des agrandissements de bâtiment en volailles ou en porc ; on donne de l'argent pour des fermes qui installent de l'emploi, qui ont une taille humaine, qui d'un point de vue agronomique donnent un avenir à nos sols et sous-sols, à nos nappes phréatiques ; on donne les moyens à ceux qui aujourd'hui sont sur un modèle conventionnel, de passer d'un modèle à l'autre.
- Il faut réorienter les moyens, de manière ferme : les agriculteurs et banques, on les accompagne ; les chambres d'agriculture, on change la gouvernance.  
Sortir du schéma où c'était LE DRIAN qui décidait. Intégrer beaucoup plus de décisions citoyennes ; les citoyens, de manière plus ambitieuse que nous, se positionnent dans le bon chemin, celui qui offre un avenir aux nouvelles générations.
- Créer les outils (établissement public foncier) pour l'accès au foncier des nouvelles générations (aujourd'hui, fermes intransmissibles par leur valeur, leur surface, leur modèle) ; mettre en place les outils de structuration : financiers, gestion foncière, de formation initiale et pour personnes hors cadre.
- Position des régions par rapport à l'union Européenne ; il ne s'agit pas de demander à l'Etat central, mais d'aller nous-mêmes à Bruxelles. Ne se mettre à genoux ni devant Paris, ni devant la FNSEA, mais aller négocier, là où les décisions sont prises.
- Soutien à l'agriculture bio : **objectif de 20% de l'agriculture bretonne en bio d'ici 2030**.  
Priorité des aides à l'installation des jeunes paysans (une ferme sur 2 transmises dans les 10 ans à venir) ; ainsi que des personnes disposant d'un BPREA et d'un projet innovant.  
Augmenter l'aide régionale à l'installation pour les plus de 40 ans (pas ouvert à la DJA actuellement de 6000 €), pour projet agricole vertueux.

Impossible de supprimer les aides à la bio, à la conversion, au maintien, aux investissements environnementaux ; dénonciation de la HVE et de tout ce qui suivra.

- Foncier : Contrat de transmission : préserver au moment de la cession ce qu'un agriculteur bio a fait ; éviter qu'elle retourne au conventionnel ; aider à la transmission de fermes très grosses sous forme d'îlots paysans
- Action des collectivités :  
Aujourd'hui nouveaux outils pour préempter les terres pour faire des réserves foncières, en particulier sur les bassins versants ;  
Promouvoir le bail rural environnemental qui permet à des propriétaires (y compris des collectivités) d'imposer aux locataires un système agricole sans pesticide et à des jeunes de s'installer.

- Une agriculture sans pesticide, ça a un nom : c'est l'agriculture biologique ; le cahier des charges sert à unifier les pratiques ; celui de l'agriculture bio est un long travail collectif et on se fixe comme objectif l'agriculture biologique.
- **Date de sortie des pesticides : le mandat, 5 ans.**  
Réduction de l'utilisation des engrais  
Programmer **la sortie du soja** importé d'ici à 2030 et du soja OGM importé immédiatement  
Soutien aux expérimentations de "territoires sans pesticides de synthèse"
- travailler avec la filière élevage pour réduire drastiquement les effluents d'élevage
- encourager les démarches liant qualité de l'eau, pratique agricole vertueuse et circuits courts (démarche d'expérimentation sans pesticides sur le bassin versant/captant de la Chèze-Canut, etc.)
- Formation agricole : faire émerger de nouvelles structures avec des axes végétal et élevage
- Chambres d'agriculture deviennent Chambres d'Agriculture et Alimentation ; élargissement aux citoyens.
- Avoir un seul vice-président à l'Agriculture et à l'Alimentation (au lieu d'agriculture et agro-alimentaire) ; c'est un changement de rapport de forces. Mettre fin à la logique clientéliste actuelle.  
Refus de la prise de participation de la Région à Euredern et le versement à la SICA de St Pol de Leon.
- SAFER : le conseil régional doit la contrôler et mettre les bons représentants du CR au sein de la SAFER, être transparent par rapport aux décisions prises et donner la priorité à l'installation. Redonner à la SAFER ses pleines compétences, pour accompagner les bons projets ; en 10 ans, ça fera un sacré levier pour la lutte contre les pesticides.
- **Créer des pôles agriculture / alimentation** (comme les pôles ESS) pour faciliter l'installation ; créer des espaces-tests pour permettre à des jeunes hors agriculture, de s'installer ; un vrai dispositif d'accompagnement pour la transmission : veille, formation, accompagnement ; créer un bureau de l'installation à la Région et dans les territoires.
- Est contre l'idée que la campagne serait un outil de production agricole et que les bourgs centralisent les habitations ; avoir le droit de rénover l'ancien au lieu de faire des lotissements en sortie de bourg.  
Le bâti ancien est plus durable.
- **politique foncière pour éviter l'agrandissement des grandes exploitations au détriment des petites :**
  - utiliser les PAT pour faire une veille localisée sur le foncier : recenser les exploitations à reprendre dans les 5 à 10 ans pour mieux anticiper la transmission
  - Modifier le Schéma régional directeur des exploitations agricoles (SDREA), piloté par la DRAAF : remettre la priorité à l'installation + à l'installation progressive
  - en dialoguant et en agissant avec la SAFER
  - en amplifiant l'intervention de l'EPF sur du foncier mobilisable pour des installations agricoles
  - permettre aux collectivités locales volontaires d'exercer un droit d'acquisition prioritaire sur le foncier agricole, avec possibilité de stockage des acquisitions pour une durée de cinq années maximum, dans l'objectif de permettre des installations en agriculture biologique.
  - Renforcer et améliorer les dispositifs existants sur la transmission et l'installation, afin d'assurer le renouvellement des générations et éviter une installation pour 4 départs : (RDI, Stage parrainage, CIAP, Pass'Ja étendu aux plus 40 ans, promotion des métiers agricoles...)
  - Valoriser et renforcer le soutien aux fonds d'investissement citoyen permettant d'orienter l'épargne citoyenne vers la sauvegarde des terres agricoles
- Second tour : a créé une liste de rassemblement pour être au second tour ;  
Si on doit négocier, les questions agricole et énergétique seront fondamentales : la sortie des pesticides, la sortie d'un modèle d'élevage.

### Marie Madeleine DORE LUCAS

- Membre du Collectif depuis le début de son existence ; concernée personnellement dans sa famille par les maladies liées aux pesticides
- **sortie des pesticides de synthèse et des engrais azotés : viser l'horizon de 10 ans** ; mais d'ici à 2025, des décisions doivent être prises en accompagnement des agriculteurs. Au-delà de cette période, aucune aide ne devra être accordée aux agriculteurs qui refusent la transition écologique de l'agriculture.  
Nous nous fixons donc un horizon raisonnable pour engager cette bifurcation avec les agriculteurs et non contre eux.
- **soja : mise fin à l'élevage intensif et aux fermes usines**, qui empoisonnent la Bretagne mais aussi et surtout les paysans, prisonniers du système libéral et productiviste breton.

Le soja constitue l'une des briques de ce système intensif, qui permet aux animaux de « croître » rapidement. Les impacts écologiques sont catastrophiques : destruction de la forêt amazonienne, importations de matières premières, remise en cause de notre sécurité alimentaire, augmentation des prix qui lèsent les agriculteurs, animaux d'élevage gavés d'aliments de mauvaise qualité à destination du grand export, animaux concentrés en batterie sans aucun respect pour la condition animale, bâtiments surchauffés.

Aux côtés des mobilisations : manifestation contre Sanders à St Gerand, à Plouasne, Langoëlan.

- **Mise fin aux soutiens régionaux encourageant l'agriculture intensive telle qu'elle est à l'œuvre** ; nous couperons le cordon qu'entretient l'exécutif régional actuel avec l'agrobusiness.

Ce qui ci se traduit par :

- la **sortie des prises de capital d'Eureden et de Yer Breizh**, (La Région détient 5% du capital).  
Au-delà des subventions versées aux projets d'investissement des entreprises, c'est la première fois qu'une région entre ainsi, dans le cadre d'un partenariat industriel public/privé au capital d'une société. Une évolution rendue possible sous l'effet des lois de décentralisation de 2015
- la **fin des subventions aux multinationales polluantes et asservissant les paysans** (Lactalis, Cooperl, Synutra, ...).
- **redéploiement du Plan de compétitivité du FEADER** qui a engendré des dizaines, voire des centaines de nouveaux élevages hors sol de volailles et porcins, et a bénéficié de plus de 100 millions d'€ le début de la dernière PAC (2014-2020) autour de l'agriculture hors sol.  
Ces montants seront fléchés vers l'agriculture extensive, l'agriculture à bas niveaux d'intrants, l'agroécologie, l'agriculture paysanne, biologique, la permaculture, une agriculture reconnectée aux territoires et aux citoyens, système bio et herbagé.

- **expérimentation de nouvelles pratiques** (cf. ferme expérimentale à Dijon = sur 132 hectares, des scientifiques testent en conditions réelles des systèmes agroécologiques avec zéro phyto).

- **mise en œuvre des mécanismes d'annulation de la dette paysanne** en contrepartie d'une transition agroécologique (cahier des charges exigeant sur le plan social et écologique : relocaliser la production, offrir des débouchés locaux et diversifier les productions), permettant de mettre fin à l'ubérisation des agriculteurs par les multinationales (en effet, ces agriculteurs ne maîtrisent plus aucun des choix essentiels de leur exploitation, que ce soit en matière décisionnelle, de stratégie de commercialisation ou d'acte agronomique).

Pour ce faire, **convocation d'une Conférence régionale de la dette dès 2022**. La Région sera à l'initiative de cette mesure et mettra autour de la table l'ensemble des acteurs du monde agricole et des créanciers de la dette.

- Utilisation de **TOUS LES LEVIERS EN FAVEUR DE L'AUTONOMIE PAYSANNE**, qu'elle soit décisionnelle, énergétique, alimentaire ou en intrants.

- ⇒ Dans cette optique, nous accompagnerons la **structuration de nouveaux réseaux paysans, autonomes et indépendants des géants de l'agroalimentaire** et **garantirons un conseil agronomique neutre et indépendant des lobbys agricoles et financiers**.
- ⇒ Nous développerons l'autonomie de chaque échelon territorial : abattoirs et ateliers de transformation doivent être maintenus, marchés locaux, marchés fermiers, accès aux cantines scolaires, restaurations collectives publiques doivent être favorisées.
- ⇒ Encourager la recherche, la formation
- ⇒ Réimplanter les ceintures vertes dans les grandes agglomérations
- ⇒ Vendre des semences paysannes et de ferme
- ⇒ Diversifier les productions en faveur de l'alimentation végétale
- ⇒ Filière longue

- algues vertes : convocation d' **UNE CONVENTION CITOYENNE CONTRE LES ALGUES VERTES** chargée de participer à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques régionales

- établissement d' **UN RÉSEAU CITOYEN ET ASSOCIATIF DE SENTINELLES DE L'EAU**

- développement de « **TERRITOIRES ZÉRO PESTICIDES, 100% BIO** » avec objectif d'atteindre les 10 mg/L de nitrates dans l'eau, seul objectif permettant d'éradiquer les algues vertes.

- **moratoire SUR LA MÉTHANISATION AGRICOLE**

- Stratégie 2<sup>ème</sup> tour :  
Pas d'alliance avec L. Chesnais Girard parce que que on ne peut pas tout dire et son contraire ; il défend à la fois les écologistes et l'agrobusiness ; pour avancer, il faut avoir le courage de rompre.

Nous discuterons avec EELV, liste avec laquelle nous avons le plus de convergences ; sur une base programmatique ; et nous serons exigeants sur la question sociale : la bifurcation écologique ne se fera pas sans le social ; ce qui veut dire accompagner nos paysans sur de nouveaux modes de travail, réduire la pénibilité, les troubles musculosquelettiques, réindustrialiser la Bretagne, former nos paysans, permettre une gratuité des biens essentiels à une partie de la population, démocratiser l'espace public (RIC) ; on ne fera pas un véritable changement contre les citoyens.